

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 18 février 2024

| | | |
|------------------------|--------|---------------------------------------|
| Ballaigues | 10 h00 | Anniversaire de mariage. A. Ledoux. |
| Villars-Burquin | 10 h00 | Culte «Ensemble». Cène. T. Gasteiner. |

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes

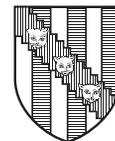
Sont tenus d'être inscrits au registre communal des entreprises:

Les personnes morales, sociétés de personnes et personnes physiques exerçant une activité indépendante (indépendamment du taux d'activité).

Les succursales, les établissements, les bases fixes d'affaires, les dépôts et les locaux de vente, au lieu de leur exploitation.

Pour ce faire, merci de compléter le formulaire se trouvant sur la page d'accueil de notre site internet et de le retourner à l'administration communale.

La Municipalité



METHOD

**Avis d'enquête publique
 N° 2024-4106**

Commune: Method

Propriétaire: Thonney Thierry, ruelle de la Laiterie 10, 1438 Method

Requérant / auteur des plans: Glauser Frédéric, Bureau d'architecture, Sur-la-Ville 6, 1443 Champvent

Promettant acquéreur: --

Coordonnées: 2533185 / 1179885

Parcelles N°: 23

ECA N°: 118

CAMAC No: 225335

Nature des travaux - description de l'ouvrage: Aménagement d'un appartement dans les locaux existants

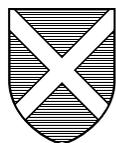
Adresse de l'ouvrage: Ruelle de la Laiterie 10, Method

Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture du greffe ou sur rendez-vous au greffe municipal de la Commune de Method, rue de la Forge 22, du 17.02.2024 au 17.03.2024.

Délai d'opposition: 17.03.2024

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Autorisation

Dans sa séance du 5 février 2024, la Municipalité a autorisé Boris Bardet & consorts à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose d'un échafaudage sur le domaine public dès le 12.02.2024 durant toute la durée des travaux de réfection de la toiture

Adresse: Rue des Scies 32 à Baulmes

Parcelle N°: 5

ECA N°: 13

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Avis de déviation exceptionnelle à Essert-sous-Champvent

En raison de travaux sur le site de Sylvain & CO SA, une déviation exceptionnelle est mise en place par le chemin des Serres et Villars-sous-Champvent pour les camions de livraison à destination de l'entreprise, du 19 février au 15 mars 2024.

La Municipalité

Avis d'enquête publique N° 2024 - 2088

Annule et remplace la précédente

Commune: Champvent

Propriétaire: Korf Steve, chemin des Fossaux 7, 1443 Villars-sous-Champvent

Requérant / auteur des plans: BR PLUS INGÉNIEURS SA, rue de la Plaine 68, 1401 Yverdon-les-Bains

Promettant acquéreur: ---

Coordonnées: 2534650 / 1181965

Parcelle N°: 2221

ECA N°: 2053

CAMAC N°: 229596

Nature des travaux - description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur en remplacement du chauffage à mazout.

Adresse de l'ouvrage: Chemin des Fossaux 7, Champvent Les Fossaux

Dérogation requise: ---

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil de la Commune de Champvent, Grand-Rue 8, du 17.02.2024 au 17.03.2024.

Délai d'opposition: 17.03.2024

La Municipalité



**VALEYRES
 SOUS
 RANCES**

Registre des entreprises

Les Communes tiennent, avec l'aide du Canton, un registre communal des entreprises (art. 7c LEAE).



L'ABERGEMENT

Autorisation municipale

Dans sa séance du 5 février 2024, la Municipalité a autorisé les travaux suivants sur la parcelle N° 35:

- **Agrandissement de la terrasse.**



L'ABERGEMENT

Requérants: Gerber Claire et D'Autheville Louis,
route de la Venoge 5, 1313 Ferreyres

Cet avis est affiché aux piliers publics **du 9 au 28 février 2024.**

La Municipalité



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 6 février 2024, la Municipalité a accepté la demande de prolongation du permis de construire N° 268 pour une année à Monsieur Steeve Duvoisin

La Municipalité

Fêter carnaval sans accident

Les festivités du Carnaval sont dans de nombreux cantons un événement marquant de l'année. On assiste à un défilé de déguisements plus beaux les uns que les autres. Il faut savoir que les costumes sont souvent le résultat d'un travail de longue haleine. Malheureusement, de trop nombreux costumes et décorations sont composés de matières synthétiques facilement inflammables, ce qui augmente le risque d'incendie. Nous vous expliquons comment les organisateurs et les participants peuvent fêter Carnaval en toute sécurité.

Les cohues du carnaval sont propices aux départs de feu

Les matières synthétiques s'enflamment particulièrement facilement. Il est donc important d'être prudent avec les cigarettes et les flammes nues. Portez des costumes composés de matières difficilement inflammables. Les produits ignifuges «spécial textile» disponibles dans le commerce spécialisé offrent une bonne protection. Une fois imprégnés de ces produits ignifuges, les textiles ne s'enflamment que difficilement.

Selon les prescriptions suisses de protection incendie, les décorations ne doivent pas faire augmenter le niveau de danger. La signalisation des voies d'éva-



Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
1445 Vuiteboouf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

Spécialiste en gestion de déchets ferreux et non ferreux

Rachat de tout métaux (ferraille, cuivre, laiton, alu, inox, plomb, zinc)

Prix sur demande.

HOURIET

sanitaire 
& chauffage

☎ 021 887 75 75 🌐 WWW.HOURIET-SANTAIRE.CH
SUCCESSION ETIENNE GAILLARD - LIGNEROLLE

Hakuna Matata - Orges

MA BELLE MERE



EST

GIVREE

de Marie Laroche-Fermis

Mise en scène Jean-Félix Brouet

Adultes 25 francs
AVS 20 francs
Enfants moins de 10 ans 10 francs

Souper spectacle le 16 février
adultes 40 francs
enfants jusqu'à 12 ans 25 francs

Vendredi 16 février
Samedi 17 février
Vendredi 23 février
Samedi 24 février
Vendredi 1er mars
Samedi 2 mars
Dimanche 3 mars

Spectacle 20h30 - portes 19h30
Dimanche 17 heures - portes 16 heures

Et chaque soir nos fameuses planchettes !!!

Réservations: hakunamatata.orges@gmail.com
ou 077 492 97 72

Salle du Battoir - 1430 Orges

uation doit être visible en permanence. Il est interdit de placer des décorations inflammables dans les voies d'évacuation et de sauvetage. Les personnes ne doivent pas être mises en danger.

**En cas d'incendie, toujours:
Alerte - Porter secours - Éteindre**

Conseils de prévention incendie pour les carnavaliers

- Pour vos costumes et vos décorations, n'utilisez que des matériaux difficilement inflammables.
- Renoncez au tulle et au nylon. Ces matières fondent en cas de grande chaleur et peuvent entraîner de graves blessures de la peau.
- Imprégnez les tissus d'un produit ignifuge pour les rendre plus sûrs.
- Faites particulièrement attention aux cigarettes et gardez une distance suffisante par rapport aux flammes nues (bougies, torches, feux de camp, etc.)

Conseils de sécurité pour les organisateurs

- Informez-vous sur les prescriptions de protection incendie.
- N'utilisez pas de flammes nues comme décoration (p.ex. lanternes ou torches).
- Utilisez des décorations difficilement inflammables ou traitez le matériel de décoration avec des produits ignifuges. Voir rubrique: matériel de décoration
- En cas d'urgence, ayez toujours à disposition un seau d'eau, une couverture antifeu ou un extincteur portatif.

Matériel de décoration

Les décorations ne doivent pas être une source de danger d'incendie supplémentaire. Elles ne doivent pas mettre en danger les personnes ni entraver les voies d'évacuation. Il est interdit de placer des décorations combustibles dans les voies d'évacuation et de sauvetage.

Les décorations situées dans les locaux ouverts au public doivent être composées de matériaux du groupe RF2. Dans les locaux équipés d'une installation sprinklers, elles peuvent être composées de matériaux du groupe RF3 (cr). Ces matériaux ne doivent pas produire de gouttes incandescentes lorsqu'ils brûlent.

Les décorations seront disposées de manière à ce que:

- la sécurité des personnes ne soit pas menacée ;

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans
à votre service **www.solcreations.ch**
021 887 74 30
024 426 07 26

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch



PERUSSET

Atelier mécanique SA

Benoît Perusset

En Contornet 26 - 1446 Baulmes

078 645 24 97 - info@perusset-mecanique.ch

Nous cherchons à engager de suite ou à convenir

**un mécanicien agricole
ou constructeur métallique
avec CFC ou équivalence**

Les tâches:

- Entretien de machines agricoles et forestières (réparation, service).
- Service de dépannage.
- Soudure.
- Constructions métalliques.
- Diverses autres tâches inhérentes à la profession (commande de pièces).

Profil souhaité:

- Expérience sur machines agricoles.
- Personne autonome et flexible dans les horaires.
- Suisse ou permis de séjour valable.
- Permis de conduire indispensable.

Nous offrons:

- Une équipe de travail jeune et dynamique.
- Un cadre de travail agréable et sympathique.
- Un poste de travail dans un atelier bien équipé.

Taux d'occupation: 80 - 100 %

Votre dossier de candidature (CV, certificats et prétentions salariales) est à envoyer par courrier à: Perusset Atelier Mécanique SA, En Contornet 26, 1446 Baulmes ou par e-mail: info@perusset-mecanique.ch

Pour tout renseignement: 078 645 24 97, M. Perusset

- la signalisation des voies d'évacuation et de sauvetage ainsi que des issues de secours (panneaux de secours) reste parfaitement visible ;
- les éclairages de sécurité ne soient pas masqués, ni leur efficacité diminuée ;
- les issues ne soient ni masquées, ni bloquées ;
- les dispositifs de détection, les installations d'extinction d'incendie et les installations d'extraction de fumée et de chaleur (par exemple déclencheurs d'alarme manuels, détecteurs d'incendie, extincteurs portatifs, postes incendie, sprinklers) ne soient pas masqués, ni leur efficacité réduite ou l'accès entravé ;
- elles ne puissent pas être enflammées par le rayonnement des lampes, des appareils de chauffage, des moteurs et des équipements similaires, et qu'aucune accumulation dangereuse de chaleur ne puisse se former.

Si des vêtements prennent feu

Si une personne prend feu, il faut agir rapidement. Mais restez prudent en ne vous mettant pas vous-même en danger. Sachez aussi que les personnes en feu peuvent agir de manière irrationnelle. Voici comment vous pouvez éteindre des habits en feu sur une personne :

- Avec de l'eau : L'eau permet de refroidir les brûlures et de soulager la douleur. Cependant, il existe un risque d'hypothermie dans le cas de brûlures étendues.
- Avec une couverture ou une veste : Si des manches ou le pantalon d'une personne prennent feu, couvrez-les avec une couverture ou une veste afin d'étouffer les flammes en la déposant délicatement (sans donner de coups)
- Avec l'extincteur : Demandez aux personnes autour de vous de fermer les yeux et la bouche. La poudre contenue dans les extincteurs peut causer des lésions aux poumons. Pulvériser l'extincteur par petits coups de haut en bas.
- En roulant la personne sur le sol : Si vous n'avez pas de moyens d'extinction à portée de main, allongez la personne au sol et faites-la rouler.

Une fois le feu éteint, la personne a besoin de premiers secours immédiatement. Appelez donc immédiatement les secours.

Source: bfb-cipi.ch



*Auberge de
Champvent*

Jeudi 22 février 2024
à l'Auberge de Champvent

Soirée choucroute garnie
Produits 100% suisse

Fr. 38.- par personne à volonté

N'hésitez pas à réserver
au **024 420 12 63** ou sur **info@aubergedechampvent.ch**



GENERAL STORES

Stores
Vente - Réparation
Patrik Jaccard
Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Pensez aux moustiquaires !

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch



HUMOUR

Qu'est-ce qui devient blanc quand il est sale ?

Un tableau noir.

Que dit un livre de mathématiques à l'autre ?

Ne me dérange pas, j'ai mes propres problèmes !

Comment appelle-t-on un hippopotame qui fait du camping ?

Un hippocampe.

Un élève dit à sa maîtresse:

- Madame, est-ce qu'on peut être puni pour quelque chose qu'on n'a pas fait ?

- Bien sûr que non ! répond-elle.

- Ah, cool ! Je n'ai pas fait mon devoir de maths !

Un fils dit à son père:

- Papa, regarde l'avion !

- Oui, j'ai vu.

- Papa, regarde la voiture !

- Oui, j'ai vu.

- Papa, regarde le chien !

- Oui, j'ai vu...

- Papa, regarde la...

- Oui ! Oui ! J'ai vu !

- Alors pourquoi tu as marché dedans... ?

- Maman, j'ai battu un record !

- Ah oui ? Lequel ? lui répond sa mère.

- J'ai réussi à terminer en 15 jours un puzzle sur lequel il était écrit «de 3 à 5 ans» ! »

Une maman dit à son fils:

«Si tu es sage, tu iras au paradis. Mais si tu n'es pas sage, tu iras en enfer.»

Il lui répond:

- Et qu'est-ce que je dois faire pour aller au zoo ?

Les enfants se sont alignés à la cafétéria d'une école catholique pour le déjeuner. Au sommet de la table se trouvait un tas de pommes. La religieuse a fait une note et l'a placée sur le plateau de pommes: «Ne prends qu'une pomme parce que Dieu te surveille.» Plus loin dans la rangée, au fond de la table, se trouvait un gros tas de biscuits aux pépites de chocolat. Un enfant a écrit une note: «Prends ce que tu veux, Dieu regarde les pommes.»

- Voyons, si j'ai quarante pommes dans une main et dans l'autre j'en ai cinquante, qu'est-ce que j'ai en tout ?



Grande salle
Valeyres-sous-Montagny

Pyjama pour six



de Marc Camoletti mise en scène par Ueli Locher
Décors : Fabienne, Olivier, Jorge, Raphaël
Régie : Viviane et Véronique

8 et 9 mars, repas spectacle à 19h CHF 70.-
3 mars au 20 avril 2024
Rideau à 20h sauf dimanche à 17h, portes 1h avant

Entrée CHF 28.-, petite restauration
Réservations : www.troupe-tam-tam.ch ou librairie l'Etage 024 425 10 41

- De très grandes mains.

- Où sont tes devoirs ?

- Mon chien les a mangés

- Toto, je suis professeur depuis dix-huit ans. T'attends-tu vraiment à ce que je te croie ?

- C'est vrai, mademoiselle, je le jure, insista Toto. J'ai dû le forcer, mais il les a mangés finalement !

Le professeur de mathématiques demande à l'élève:

- Si tu as trente rancs dans une poche et septante dans l'autre, combien as-tu ?

- Le pantalon d'une autre personne.

Un garçon dit à son père:

- Je ne peux pas aller à l'école aujourd'hui

- Pourquoi pas ?

- Je ne me sens pas bien.

- Où ne te sens-tu pas bien ?

- À l'école.

Toto rentre à la maison et dit à son père, :

- Aujourd'hui, j'ai reçu mon bulletin

- Alors, où est-il ..., dit le père.

- Je l'ai prêté

- Mais pourquoi ?

- Mon ami voulait faire peur à son père.